

La qualité des informations environnementales et sociales

Trophée national "La qualité des informations environnementales et sociales" - Edition 2007

La qualité des informations environnementales et sociales

adminadmin-dsebastiao@cs.experts-comptables.org

L'Ordre des Experts-Comptables et le Développement durable : une Profession mobilisée

Comme chaque année, l'Ordre des Experts-Comptables reconduit le trophée national sur la qualité des informations environnementales et sociales publiées dans les rapports annuels des entreprises.

L'objectif du développement durable est d'atteindre un développement économique sain alliant croissance et respect de l'environnement et des Hommes.

Ce concept se présente dès lors, comme la synergie de trois préoccupations d'ordre social, économique et environnemental.

Loin d'être un phénomène de mode, le développement durable s'avère être une condition de la pérennité de l'ensemble des entreprises quel que soit leur secteur d'activité et leur taille.

Il est d'ailleurs source d'opportunités et un véritable facteur de progrès et d'innovation.

En tant que conseiller privilégié des entreprises et conscient des nombreux enjeux notamment pour les PME, l'expert-comptable a un rôle fondamental à jouer dans la prise en compte du développement durable. En terme d'information et de sensibilisation, il est à même de démontrer au chef d'entreprise les bénéfices induits par la mise en place et le suivi d'une telle stratégie, ainsi que par l'adéquation avec les réglementations toujours plus nombreuses sur ce sujet.

Dans cette logique, le

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a entrepris

- de 1998 à 2005, l'organisation en partenariat avec l'ACCA des Trophées Européens : « European Sustainability Reporting Awards ? ESRA »
- depuis 2000,

l'organisation du Trophée national « la Qualité des informations environnementales et sociales », dont les critères ont déjà progressivement évolué avec les années?

Aujourd'hui, les entreprises sont de plus en plus tenues à une exigence de transparence sur leurs données environnementales et sociales. En France, cette nouvelle donne a été renforcée par la loi NRE du 15 mai 2001. Dans ce contexte, le

Trophée sur la qualité de l'information environnementale et sociale récompense les entreprises qui publient de façon la plus rigoureuse et transparente possible leurs performances environnementales et sociales dans un rapport spécifique ou intégré au rapport annuel.

- [Critères de notation](#)
- [Règlement du Trophée national](#)



2007.11.14 19:43

[Le Club Développement Durable](#)
[Remise des 7ème Trophées Club Développement Durable](#)

Aucune relation